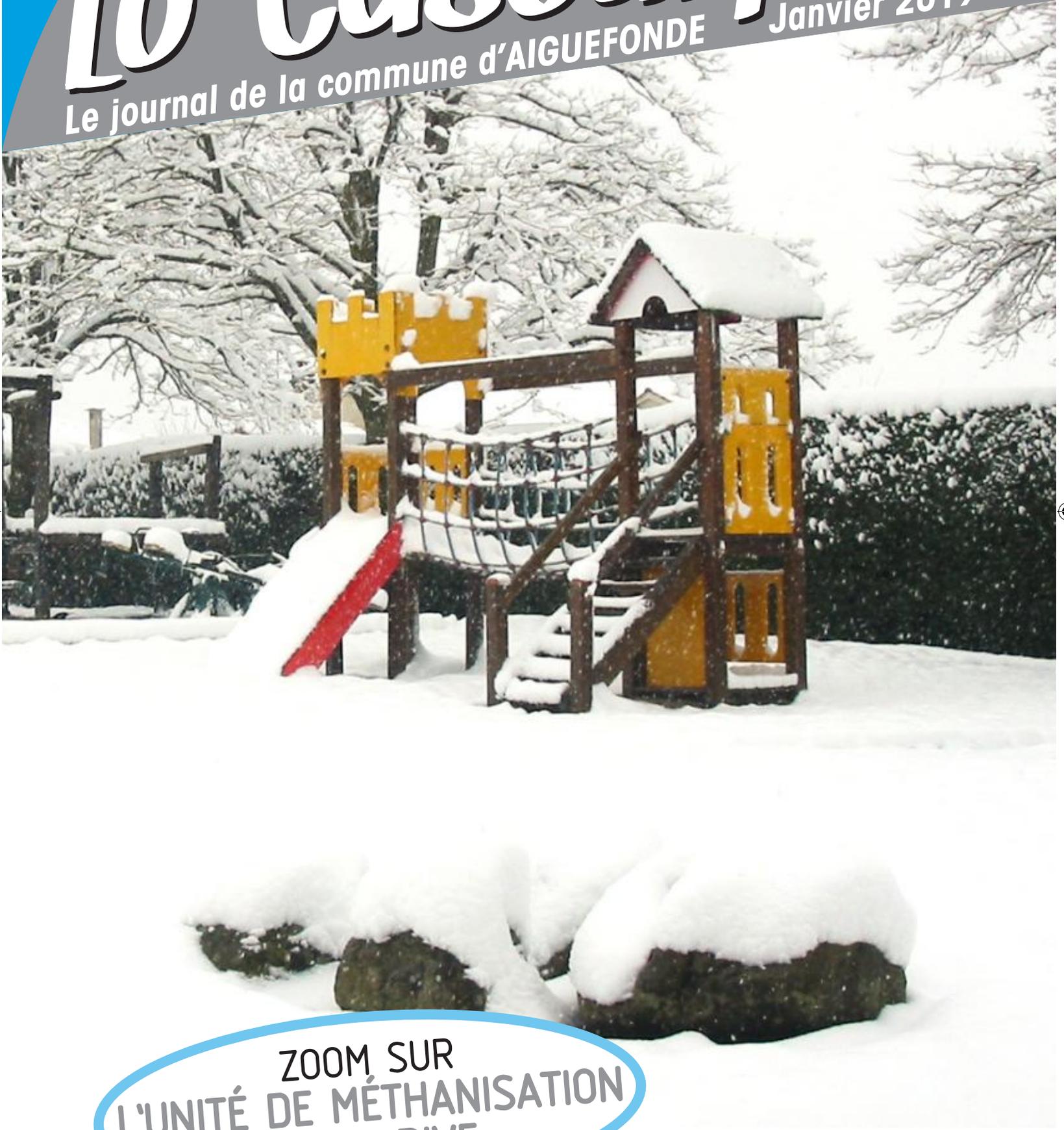


N°33

# Lo Cascanhòl

Le journal de la commune d'AIGUEFONDE Janvier 2019



ZOOM SUR  
L'UNITÉ DE MÉTHANISATION  
DE LA RIVE



Madame, Monsieur,

Une nouvelle année lève son voile en ces premiers jours de janvier. 2019 sera une année importante pour Aiguefonde car dans les semaines qui viennent les travaux de rénovation et d'extension de l'école maternelle vont débiter. La structure actuelle de l'école de Fontalba date de 1981. Elle nécessite bien sûr des améliorations, amélioration thermique (isolation, changement de chaudière), acoustique, mais aussi amélioration de l'accueil des enfants par la création d'un espace de cantine sur place, d'une nouvelle salle multi activités et d'un espace de repos pour les plus petits. Issu de notre volonté de placer l'enfance comme première priorité de l'action municipale, ce projet a déjà reçu un soutien de principe de l'État, du département, de la région et de la communauté d'agglomération. Les plans définitifs, présentés en réunion publique au mois de décembre dernier, ont été largement travaillés avec notamment l'équipe enseignante et je les remercie de leur concours et de leur disponibilité.

Nous sommes en train de préparer le budget 2019, tous ses contours ne sont pas encore complètement arrêtés, mais je veux vous indiquer d'ores et déjà que nous allons accélérer cette année sur la réflexion de requalification de la traversée du village de Saint Alby et que nous allons poursuivre les travaux de rénovation thermique des bâtiments municipaux.

Je vais vous dire quelques mots de l'inauguration de l'unité de méthanisation BiomeTharn à la ferme de la Rive. Vous trouverez en pages 12 et 13 plus de détails. Mais je veux vous dire ma fierté que ce projet existe chez nous car il s'inscrit dans une démarche de transition énergétique que nous sommes nombreux à souhaiter plus rapide. Je veux aussi vous exprimer ma fierté d'avoir accueilli sur le territoire de la commune Madame Carole DELGA, présidente de la région. Je connais la volonté de la présidente d'être à l'écoute et proche des territoires tout en menant une politique ambitieuse pour notre région. Elle est venue à Aiguefonde pour le démontrer !

Pour conclure je voudrais évoquer le mouvement social en cours depuis le mois de novembre dernier. Élus de communes rurales ou semi-rurales nous étions nombreux et depuis déjà longtemps, bien avant la dernière élection présidentielle, à avoir alerté les responsables politiques nationaux sur un sentiment de déclassement que certains de nos concitoyens pouvaient ressentir et vivre.

Le Président de la République a proposé dans le cadre d'un grand débat national à chaque citoyen de pouvoir s'exprimer et de prendre la parole. Nous mettons dans ce cadre à la disposition de chacun « un cahier du grand débat » disponible aux heures d'ouverture de la mairie et une adresse Internet dédiée : legranddebat.aiguefonde@gmail.com, afin de recueillir vos idées et propositions. Je rappelle que vous pouvez aussi laisser vos contributions dans les boîtes à idées et suggestions présentes sur divers bâtiments municipaux.

Ce débat doit permettre de faire naître les ferments d'une nouvelle Concorde Républicaine. Il est sans doute une première étape qui devra déboucher sur un nouveau pacte social et environnemental pour notre pays.

Notre organisation politique permet ce débat, encourage chaque citoyen à y contribuer. C'est la République qui permet cela, que chacun s'en souvienne, c'est aussi notre devoir de citoyen !

**Vincent GAREL**  
Maire d'Aiguefonde

Conseiller Régional délégué aux transports  
Région Occitanie Pyrénées Méditerranée



## SOMMAIRE

Edito	p. 2
Sommaire, état civil	
Evénement	
Partage et convivialité	p. 3
Vie Communale	
Retour en images	p. 4
Ecole Saint-Alby	p. 5
Ecole Maternelle de Fontalba	p. 6
Pétanque Saint-Alby US Aiguefonde	p. 7
Bibliothèque d'Aiguefonde Amicale Bouliste Hommage à Yvette Haber	p. 8
Le secours populaire fait sa rentrée à Fontalba Foyer de Calmon	p. 9
Nos Entreprises Les «Ânes d'Autan» à la Métairie Neuve	p. 10-11
Zoom sur ... L'inauguration de la place du 8 Mai 45 à Aiguefonde	p. 12-13
Page jeunes Un été à la Ruche	p. 14 à 16
Le Bercail	p. 17
Informations municipales	p. 19
Informations intercommunales	p. 20-21
Conseils Municipaux	p. 22
Agenda	p. 23
Petits bonheurs d'Automne	p. 24

## ETAT CIVIL du 15 septembre 2018 au 15 janvier 2019

### NAISSANCES

Marius DEGRET, le 17 septembre  
Marius CAMELO, le 10 novembre  
Théo GALIBERT, le 27 novembre  
Esmée SCHAEFFER, le 12 décembre

### DÉCÈS

Elise AZÉMA veuve BARRAILLÉ, le 6 octobre  
Louis HORVILLE, le 9 octobre  
Marie ABRIAL veuve LAGOUTE, le 16 novembre  
Richard CROSES, le 24 novembre  
Arlette OCAÑA veuve ACHMETOFF, le 7 janvier

Edité à 1280 exemplaires - Dépôt légal n° 470  
Directeur de publication : Vincent Garel - Maire  
Comité de rédaction : Marie-Françoise Blanc - Jean-Philippe Céré - Jean-Pierre Clarenc - Didier Deboosère - Lionel Lucas  
Françoise Migaud - Christine Mira  
Conception - mise en page - impression :  
Imprimerie Maffre - Mazamet - www.imprimeriemaffre.com

## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE



Le 18 novembre a eu lieu sur la place du 8 mai 1945 à AIGUEFONDE une cérémonie commémorative émouvante. En effet le mois de novembre 2018 a marqué le centenaire de la fin de la Grande guerre et nous avons souhaité donner un relief particulier à ce moment de recueillement et de mémoire.

D'abord je veux vivement remercier les enseignantes, les parents et bien sûr les enfants de l'école publique de Saint-Alby qui ont animé cette matinée. Les élèves ont lu des courriers de « poilus ». Ces lettres, portées par la voix de nos enfants, traçaient avec pudeur et émotion le vécu, les angoisses et les espoirs de nos soldats. Les élèves ont ensuite entonné l'hymne national.

La commune avait choisi ce moment pour inaugurer le nouveau monument d'hommage aux morts pour la France, issu de la rénovation de la place du village. Nous avons voulu un symbole sobre, moderne, mais durable. Deux plaques en inox (fournies par une entreprise de la commune) où figurent les noms de nos soldats disparus, sont posées sur des supports en granit du Sidobre.

Ce dimanche matin nous avons partagé un vrai moment de fraternité autour de la mémoire de nos aïeux. Je veux adresser un remerciement particulier aux soldats du 8<sup>ème</sup> RPIMA de Castres, aux jeunes sapeurs-pompiers de MAZAMET et à la nombreuse délégation d'associations patriotiques. Nous étions très nombreux ce 18 novembre et nos échanges en marge de l'exposition sur l'action de Clemenceau durant la guerre dans la salle du Conseil Municipal n'en ont été que plus fournis.

## RETOURS EN IMAGES

### PETITS BONHEURS D'AUTOMNE

Exposition Vannerie du monde



Jus de pommes



Les Bonheurs du jardin



Rando biodiversité



Laurent CAVALIE en concert

stand de vente MJC



Vernissage exposition Matière à rêver

Repas des organisateurs



### CYCLO-CROSS DE FONTALBA



### COMMÉMORATION 14 - 18

Conférence Patricia DAUSSIN



Vernissage expo CLEMENCEAU



## ECOLE ST ALBY

### SORTIE USEP



Les élèves de CP et CE1/CE2 ont participé à la rencontre USEP « Anim Cross » au stade Carayol à Aussillon le 8 novembre 2018. Il s'agissait de réaliser des activités athlétiques sous forme d'ateliers de saut, de lancer, d'équilibre... et entre chaque atelier il fallait réaliser une petite course d'endurance. Ce moment sportif a rencontré un réel succès et chaque enfant a mis un point d'honneur à faire de son mieux.



### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Chaque classe de l'école de St Alby a d'abord travaillé en histoire à la commémoration du 11 novembre 1918. Ensuite les CP, CE1 et CE1/CE2 ont appris un poème et ont réalisé une production artistique sur le thème de la paix. Les CM1/CM2 ont lu des lettres de poilus. Tous les élèves ont appris le premier couplet et le refrain de notre hymne national : La Marseillaise. Les élèves qui le souhaitaient ont pu participer à la commémoration organisée au monument aux morts d'Aiguefonde le dimanche 18 novembre accompagnés de leur famille.

### LE GOÛTER DE NOËL

La municipalité a offert aux élèves de l'école de St Alby le goûter de Noël le vendredi 21 décembre 2018. Entre bûches au chocolat, à la vanille, éclairs au café et autres pâtisseries, les enfants (et les adultes !) se sont régalés et ont passé une belle après-midi. Merci !



### RANDONNÉE DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE



Pour commencer l'année en beauté, apprendre à mieux se connaître et fédérer les groupes classes, les élèves de l'école de St Alby ont participé à une randonnée « Découverte de la commune » le vendredi 14 septembre 2018. Les membres du conseil des sages ont encadré cette marche et ont pu donner aux enfants de nombreuses explications sur leur village. Nous sommes passés par la grotte de Lacalm, les chênes truffiers, nous avons visité le Parc du château d'Aiguefonde ...

## ECOLE MATERNELLE DE FONTALBA

### LA FÊTE DES CITROUILLES

Nous étions assis sur les bancs dans la salle de motricité puis la classe de Leïla est arrivée. Ils avaient un chapeau pointu, grand et noir sur la tête. Ensuite nous avons chanté plusieurs chansons de sorcière et nous avons goûté : la soupe de la classe de Leïla, les gâteaux de la classe d'Hélène et le jus de pomme de notre classe.

*Les GS de la classe de Marlène*



### LA FÊTE DE NOËL

Comme chaque année, les parents ont imaginé et joué un spectacle pour les enfants de l'école maternelle. « Il y avait un clown très drôle, il avait des grandes chaussures et il avait bien maquillé son visage. En fait c'était le papa de Gabin. Il y avait aussi une vidéo dans le spectacle : on voyait les parents qui s'amusaient la nuit sur le tabouret de la maîtresse, et aussi le clown qui enlevait les guirlandes du sapin pour faire une blague. » Merci les parents pour ce chouette spectacle ! Ensuite nous avons ouvert les cadeaux que le Père Noël avait laissés sous le sapin, et nous avons mangé la très longue bûche des petits d'Hélène.



*La classe de Leïla*

## FOYER DE CALMON



La traditionnelle rencontre de NOËL du Foyer a réuni à CALMON de nombreux adhérents et plusieurs membres du conseil municipal le mercredi 14 décembre à 19h. Après le mot d'accueil de Patrick BRENAC le nouveau président et la prise de parole de Jean-Philippe CERE, maire adjoint en charge des associations, les participants ont pu partager, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les spécialités que chacun avait confectionnées pour réaliser un magnifique buffet de NOËL !

Si vous êtes intéressés par une – ou plusieurs ! – des activités proposées : Espagnol, Anglais, Gym, Yoga, Musculation, Vannerie, Peinture à l'huile, Guitare ... il n'est pas trop tard pour rejoindre le FOYER. Renseignements auprès de Marie-Jo HERRERO au 05 63 61 33 60.

## FNAME OPEX TARN

Le samedi 10 novembre 2018 à la salle des fêtes de Fontalba (prêtée généreusement par la Mairie d'Aiguefonde) a eu lieu notre concours annuel de belote. Pas moins de 20 équipes se sont retrouvées à batailler ferme de 21h à 1h du matin, tout cela dans une bonne ambiance et une excellente convivialité. Gourmandises et boissons chaudes confectionnées par les épouses de nos adhérents ont régalé les participants. Merci à toutes et à tous, meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Patricia CORDIER  
Secrétaire FNAME OPEX Tarn  
06 88 43 20 31

## AMICALE BOULISTE SAINT-ALBIGOISE



L'Assemblée générale du club s'est déroulée le samedi 17 novembre dernier au boulodrome de Saint-Alby à 11h00.

Le président, Patrick BRESSOLLES indique que la saison écoulée a été riche en événements, notamment avec l'organisation des 80 ans du Club et les nombreuses manifestations organisées tout au long de la saison (Championnats du Tarn Triplettes Mixte, Vide Grenier, 7ème Challenge Raymond HORTALA...)

Il indique qu'une fois par mois, tous les 3èmes vendredis, un entraînement sera suivi d'un repas afin de « faire vivre » le boulodrome.

Il félicite Aurélien CAUMETTE, notre jeune pousse du club pour son assiduité aux entraînements tout au long de la saison.

Il remercie également la Mairie d'Aiguefonde pour les différentes aides apportées tout au long de la saison.

Il donne ensuite la parole à Monsieur Jean-Philippe CERE, maire-adjoint aux Sports de la Mairie d'Aiguefonde qui félicite l'équipe locale de Saint-Alby pour sa victoire avec brio au Challenge «Raymond HORTALA».

Il remercie tous les bénévoles et encourage le club à continuer et perdurer dans cette voie car les finances du club sont saines.

Il annonce que les activités périscolaires seront reconduites en 2019 avec l'école primaire de Saint-Alby. Reste à déterminer les jours avec la Mairie d'Aiguefonde.

Dès la fin de l'assemblée, un repas convivial a été pris en commun afin de clôturer cette journée.



### Les Manifestations en 2019 :

- Samedi 12 janvier 2019 au boulodrome - après-midi : Galettes des rois
- Samedi 26 janvier 2019 : inauguration des nouveaux maillots avec les sponsors en présence des élus.
- Entraînements (17h00-20h00) suivis d'un repas : les vendredis 18 janvier, 15 Février, 15 mars, 19 Avril, 17 mai, 21 juin.
- Championnats du Tarn doublettes 3ème et 4ème division les 4 et 5 mai 2018 au boulodrome de Saint-Alby.
- Dimanche 2 juin 2019 : 5ème Vide Grenier
- Jeudi 5 septembre 2019 : concours loisirs-vétérans
- Samedi 7 septembre 2019 : 8ème Challenge « Raymond HORTALA »

### Inscriptions au vide grenier – Dimanche 2 juin 2019 :

Tarif d'exposition : 10 € les 4 mètres – Renseignements et Inscriptions : Téléphones : 07 51 66 39 37 - 06 19 22 42 13 - 06 21 03 30 09 ou Mairie d'Aiguefonde : 05 63 61 22 59

Par mails : pat.aiguefonde@wanadoo.fr ou patrickbressolles@wanadoo.fr ou boby81@srf.fr

Permanences au boulodrome de Saint-Alby tous les jours de 17h00 à 19h00.

**Petit Rappel :** Les entraînements se déroulent au boulodrome de Saint-Alby tous les jeudis à partir de 20h30 et les samedis après-midi à partir de 14h00 (hors compétitions).

Si vous souhaitez découvrir ce sport, nous vous invitons à venir nous rejoindre.

Contacts : 07 51 66 39 37 – 06 21 03 30 09 - 06 19 22 42 13

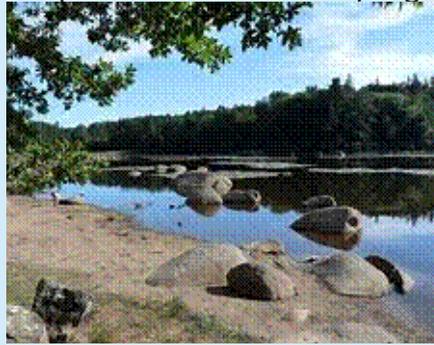
## MJC

La MJC d'Aiguefonde fête le 15 Mars prochain ses 50 ans. Pour marquer cet évènement, nous faisons appel à toutes les personnes ayant des photos, des documents, des témoignages... Merci de les transmettre à la Mairie ou à la MJC pour permettre de retracer son histoire et d'organiser un moment festif réunissant partenaires, adhérents et animateurs qui ont permis à l'association de se développer.



### SORTIES FAMILLES

En plus de la mise en place et l'animation d'activités pour les jeunes (Ruche et Bercail) La MJC d'AIGUEFONDE organise des sorties pour les familles. Au programme cette année :



**Carnaval d'ALBI : Dimanche 10 Mars - Balade dans le Sidobre : Dimanche 7 Avril - Walibi Agen : Dimanche 23 Juin**  
Renseignements et inscriptions : 06 01 46 53 87 ou 05 63 98 24 20

**BERCAIL :** Le Bercail a été ouvert durant les vacances de Toussaint. Nous avons proposé un chantier « loisirs jeunes » autour du réaménagement du Bercail. En effet, avec l'aide de l'IME de Labruguière et de la Mairie, nous avons démolì le mur qui sépare les deux pièces du Bercail pour en faire une seule et même pièce. Suite à ce chantier, les jeunes ont eu le droit en contrepartie à 4 journées d'activités pendant la seconde semaine des vacances : Patinoire, Cinéma, Lasergame, Bowling, Escalade etc. Ce chantier « loisirs jeunes » et ces 4 journées d'activités ont pu être réalisés grâce au soutien financier de la CAF du Tarn et de la Mairie. Depuis Octobre, un groupe de 15 jeunes a commencé à préparer un séjour au ski en organisant différentes actions d'autofinancement. Les jeunes du Bercail ont participé aux Petits Bonheurs d'Automne en octobre dernier en vendant des châtaignes et des gâteaux. Ils ont également vendu des gâteaux sur le Marché de Mazamet, des crêpes lors du vide-grenier de Fontalba début décembre et des galettes des Rois à leur entourage début janvier. Toutes ces actions vont leur permettre de partir durant les vacances d'hiver 2019 à moindre coût. Durant les vacances de fin d'année, le Bercail a été ouvert du 2 au 4 Janvier 2019. Nous avons accueilli de 5 à 12 jeunes. Nous avons proposé un Top chef, une après-midi jeux-vidéos et une sortie patinoire/cinéma à Castres. Nous sommes également allés à la nouvelle passerelle de Mazamet à Hautpoul.



**RUCHE :** Pendant cette période de vacances, les activités ont été diverses et variées. Halloween approchant à grand pas, nous avons fait en sorte que nos activités gravitent autour de ce thème. Les 3-5 ans ont eu le plaisir de faire plusieurs activités manuelles, que ce soit du Land Art (art avec des éléments de la nature), des coloriages et des masques d'Halloween, ou encore la création d'un sac de bonbons. Ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer ! Les ateliers « cuisine » étaient aussi au rendez-vous, permettant aux petits de manger un surplus de chocolat... Sans oublier les ateliers « maquillage » ! Pour cette période, les tranches d'âges 6-7 ans et 8-9 ans avaient été regroupées pour la réalisation d'une pièce de théâtre dont ils allaient faire la représentation durant la fête d'Halloween organisée au gymnase de Fontalba. Après 2 semaines de préparation, nos publics se sont donnés à fond devant leurs parents ! Mais que serait une bonne semaine sans au moins une sortie ! Sur nos 2 semaines, nous avons dû annuler nos sorties en matinée car le temps était à la fraîcheur... Mais cela ne nous a pas empêchés de partir au City Fun de Castres où les plus petits sont allés s'éclater dans la zone Kids tandis que les plus grands sont allés faire une grosse partie de Bowling. Pour la seconde sortie, nous sommes allés au cinéma de Castres regarder «Dilili à Paris».



### SOIRÉE HALLOWEEN : UNE 1ÈRE POUR LA MJC D'AIGUEFONDE !

Le mercredi 31 Octobre dernier, la MJC a proposé une soirée Halloween au gymnase de Fontalba qui a réuni petits et grands déguisés en sorciers, squelettes, vampires.... La soirée a été ponctuée de diverses activités : récolte des bonbons autour de Fontalba, spectacle des enfants de la Ruche, animations de jeux par les jeunes du Bercaïl, élection du plus beau déguisement et animation musicale pour finir. C'est autour d'un apéritif et d'un repas que les familles ont pu partager un moment convivial. Petits et grands étaient ravis ! Pour une première, cette soirée a été une vraie réussite. A cette occasion, nous avons accueilli entre 120 et 150 personnes. Nous envisageons de reconduire cette expérience les prochaines années.



**REPAS DE FIN D'ANNÉE :** Les membres du CA ainsi que le personnel de la MJC se sont retrouvés au restaurant d'application du lycée hôtelier de MAZAMET pour partager le repas de fin d'année.

**TALHIER OCCITAN :** Depuis de nombreuses années, « lo Talhier Occitan » propose des ateliers de découverte de la langue Occitane.

**Le groupe se retrouve chaque 1er lundi et 3ème vendredi du mois à 14h à la MJC.** Durant l'année, le groupe intervient auprès des enfants des écoles de la commune et dans différents lieux pour proposer des chants occitans. Le groupe est en train de se renouveler et est à la recherche de nouveaux participants.

**Pour tous renseignements ou informations, n'hésitez pas à contacter la MJC.**

**Benoît DUTHION : 06 01 46 53 87**

## LES ECURIES DU MILIAS



De retour sur sa terre natale à Saint Pierre de FRONZE, il y a 1 an et demi, Sébastien POLLET a ouvert le 21 août 2018 son centre équestre « LES ÉCURIES DU MILIAS ».



« Le cheval est une passion familiale. J'ai grandi avec eux, cette passion est vite devenue la mienne et à 12 ans je savais que je serais moniteur d'équitation » se souvient-il. « J'ai aussi eu la chance d'avoir un lieu magnifique pour concrétiser mon projet » dit-il reconnaissant. Une belle histoire de passion, de travail et de persévérance.

En 2005 à 16 ans, avec le centre équestre de GASSIES, Sébastien obtient « ses premiers galons » champion de France junior en concours complet (Saut, Dressage et Cross).



Après le bac, il s'inscrit naturellement en formation monitorat (BP JEPS) au Lycée agricole de Saint Affrique en Aveyron. Ses instructeurs ? Des écuyers du Cadre Noir de Saumur, « l'excellence du cheval ». C'est l'une des plus prestigieuses écoles d'équitation au monde – un univers de passion et de travail, où est transmise l'équitation « de tradition française » dans le plus grand respect du cheval. Le « Cadre Noir » est inscrit depuis 2011 sur « la liste représentative du patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO ».



Puis son diplôme en poche, Sébastien entreprend un tour de France. Ce compagnonnage va durer 8 ans, qui le mène d'abord en Normandie. « N'est-ce pas le berceau du cheval ? » souligne-t-il rieur.



De Cherbourg à Saint Lo puis à Cergy Pontoise en banlieue parisienne, il travaille en tant que cavalier professionnel, et fait ce qu'il aime le plus : enseigner, transmettre ses connaissances.

En 2015 et 2016, avec ses élèves, aux championnats de France, en dressage et sauts d'obstacles, les succès sont au rendez-vous.

En 2015 et 2016, avec ses élèves, aux championnats de France, en dressage et sauts d'obstacles, les succès sont au rendez-vous.



Pour son centre équestre, Sébastien a aussi choisi l'excellence. Pour le confort des cavaliers et des chevaux, il a construit une carrière de 4 000 m<sup>2</sup> innovante, faite d'un mélange de sables issus du Mont Ventoux, qui donne une qualité de sol exceptionnelle.





Une carrière utilisable par tous les temps, pas de flaques en hiver, pas de poussière en été, un sol qui respecte aussi l'équilibre physique des chevaux, une carrière unique dans le Tarn. Ayant obtenu dernièrement une nouvelle qualification de « juge de dressage », Sébastien va pouvoir y organiser des concours de haut niveau.



Cet hiver, les travaux continuent avec la construction de nouvelles écuries, très modernes, 16 box sont prévus, où chaque cheval aura une sortie individuelle « pour préserver leur bien-être physique et mental » précise-t-il. L'équitation bien sur reste un sport onéreux, mais sa passion Sébastien POLLET veut la rendre accessible au plus grand nombre de jeunes. Pour cela il offre des tarifs préférentiels pour les MJC des environs. Des enfants de Mazamet et de Payrin en bénéficient déjà. Aux écuries du MILIAS, Sébastien accueille les cavaliers de tous niveaux et de tous les âges.



« Ce que je veux, c'est que les gens se fassent plaisir, passent un bon moment, qu'ils apprennent à connaître et à aimer cet animal fabuleux et ce sport magnifique », conclut-il. Un week-end « portes ouvertes » est prévu au printemps prochain.



**LES ECURIES  
DU MILIAS**

**Sébastien POLLET**

[WWW.LESECURIESDUMILIAS.FFE.COM](http://WWW.LESECURIESDUMILIAS.FFE.COM)

06 20 15 60 65

[ecurie.milias@gmail.com](mailto:ecurie.milias@gmail.com)

Enseignement - Pensions - Concours

St pierre de fronze - 81200 Aiguefonde

# ZOOM Unité de méthanisation de la Rive



L'unité de méthanisation BIOMETHARN a été inaugurée le 30 Octobre 2018 en présence de Carole DELGA, présidente de la région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Depuis le mois d'août 2018, cette unité produit du bio gaz directement injecté sur le réseau de GRDF. L'unité de la Rive utilise des déchets produits par les animaux, des résidus de paille, de semences, des déchets verts ou organiques. Le procédé de méthanisation, qui est un processus naturel biologique, produit ainsi du gaz propre qui rejoint directement le réseau. À ce jour BioméTharn produit près de 10 % de la consommation locale (Bassin Mazamétain et vallée du Thoré). Pour exemple il est injecté actuellement 90m<sup>3</sup> par heure dans le réseau. Ce principe d'injection directe issu de l'agriculture est le premier en Occitanie.

La matière finale, appelé « digestat », sert d'engrais pour les terres agricoles. Il est plus riche que le fumier précédemment épandu et surtout pratiquement sans odeur. Il permet de plus de réduire l'apport d'engrais de synthèse et d'herbicide.

La commune est très fière qu'un projet de cette ampleur ait pu voir le jour sur son territoire. Nous félicitons les initiateurs, la famille ASSEMAT et particulièrement Pierre ASSEMAT cheville ouvrière du projet. Nous remercions l'ensemble des partenaires qui ont contribué à cette réalisation.

La commune reste attentive et ouverte à soutenir d'autres projets qui s'inscrivent dans le cadre du développement de filière d'énergie renouvelable.

Nous savons d'ailleurs qu'il en existe.....

Vous pouvez trouver plus d'informations sur le site : [www.biometharn.fr](http://www.biometharn.fr)

## Trois questions à Mme Carole DELGA Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

**1) Mme la Présidente bonjour, on vous présente sur le terrain, souvent en avec les territoires, étiez-vous déjà Aiguefonde ?**

*Non je n'avais encore jamais eu la chance Aiguefonde. Désormais c'est chose faite. L'ai dit dès le début de mon mandat il y a maintenant 3 ans, mon bureau c'est le terrain ! Pour des politiques publiques justes et efficaces, faut être en lien direct avec les territoires, nous devons entendre et répondre à la demande des concitoyens qui veulent reprendre la main sur le débat et les décisions politiques.*

*Je crois à une démocratie du quotidien, qui permet à tous de s'exprimer pour vivre » et « faire ensemble » sur leur territoire. Ici en Occitanie, nous avons avancé vers ce projet depuis 2016 pour associer les citoyens à la construction de l'avenir de leur région. Nous avons mis en place des mesures nouvelles, concrètes, pilotées collectivement, comme les avancées dans les transports du quotidien en région.*





**BIOMETHARN**  
Ici, nous produisons l'énergie verte de demain

**INSTALLATION DE PRODUCTION DE BIOMETHANE**

**OBJECTIFS**

- Contribuer à la transition énergétique de la Région Occitanie
- Valorisation des effluents d'élevage, des intercultures, des sous-produits agricoles et des déchets organiques du territoire
- Production d'un digestat à forte valeur agronomique en substitution aux engrais chimiques
- Injection d'une énergie renouvelable, le Biométhane dans le réseau de distribution publique du gaz naturel (GRDF)

PlanET, artifex, GRDF, save, cumca, Agence de l'Énergie, Région Occitanie, ARRE, laregion.fr

www.biometharn.fr

**ici, à Aiguefonde**

**La Région Occitanie**  
Pyrénées - Méditerranée

la Région participe au financement de l'usine de méthanisation **BIOMETHARN**

laregion.fr

## GA, Occitanie

**ous voit très en contact déjà venue à**

nce de venir à te. Comme je a maintenant ur construire efficaces, il itoires. Nous ande de nos main sur le

en, partagée, our « mieux- ur territoire. é vite et fort oyens à la on. Avec à la s, pensées et ancées pour on suite aux

Etats Généraux du Rail et de l'Intermodalité, ou plus récemment le Pacte Alimentation pour bâtir un Plan Régional sur mesure et inédit en France en faveur d'une alimentation durable.

En 2019, nous allons poursuivre ce travail de proximité, d'écoute et d'échanges, avec nos maisons de la région dans chaque département (Albi puis Castres dans le Tarn), un service public renforcé pour l'économie, la formation professionnelle, le développement économique et les transports, au plus près des préoccupations de nos concitoyens.

### 2) Le projet Biométhan a bénéficié du soutien du Conseil Régional, ce type d'installation fait-il parti des projets prioritairement identifiés sur l'ensemble de la Région.

S'engager dans la transition énergétique implique aujourd'hui de partager une vision à long terme, avec les acteurs de l'énergie, avec les territoires, avec les citoyens... De multiples hypothèses sont possibles quant à l'évolution des consommations d'énergie, des productions d'énergie renouvelable et des dynamiques de territoire.

L'Occitanie a d'importantes ressources pour la production de biogaz grâce au poids et au maillage territorial de l'activité agricole et agro-alimentaire. La Région agit pour développer

des filières énergies renouvelables pérennes et créatrices d'emplois en soutenant la demande et en structurant l'offre. Biométhan transforme les déchets produits par plus de 350 vaches, la paille et les résidus de cultures, dans un gaz « vert » injecté sur le réseau de GrDF. C'est la 1ère unité par injection en milieu agricole d'Occitanie, et donc un projet phare de notre ambition « Région à énergie positive » dans laquelle nous sommes engagés à l'horizon 2050.

### 3) Quel souvenir vous restera de cette journée ?

J'apprécie tout particulièrement ces moments passés au contact des femmes et des hommes qui œuvrent au développement de nos territoires lors des déplacements que je fais sur les 13 départements de notre belle Région Occitanie.

A Aiguefonde j'ai été très touchée par les mots du Maire, et conseiller régional Vincent Garel à mon égard. Je sais que nous partageons le gout de nos territoires, et l'envie de les faire rayonner ! Que ce soit à la Présidence de la SPL Tarn Bus ou à la Région Occitanie, il défend les intérêts du sud du Tarn avec passion et abnégation. Je suis fière qu'il fasse partie de ma majorité régionale. Et je le remercie pour le très beau livre qu'il m'a offert sur la Montagne Noire, un des joyaux de notre Région.



## CONSEILS PARTICIPATIFS : CONSEIL DES SAGES

L'année 2018 a été porteuse de beaux projets pour le Conseil des sages.

Suite à un travail amorcé fin 2017, le projet du « Sentier découverte du patrimoine » s'est petit à petit développé tout le long de l'année avec la participation active du Conseil des Sages auquel se sont associés différents partenaires : le Comité Départemental de Randonnée et le Département sur le volet conseil technique, l'école primaire de Saint-Alby et la MJC pour la partie entretien et débroussaillage.

Des recherches historiques ont permis de mettre en place un livret qui met en lumière différents points remarquables du sentier, des peintures ont été réalisées par un membre du Conseil pour illustrer différents monuments historiques. L'action va se poursuivre en 2019, pour être répertoriée et labellisée avec le balisage du sentier, la mise en place des panneaux. La fiche randonnée sera disponible à l'office du tourisme et à la Mairie courant 2019 ainsi que le petit livret historique.

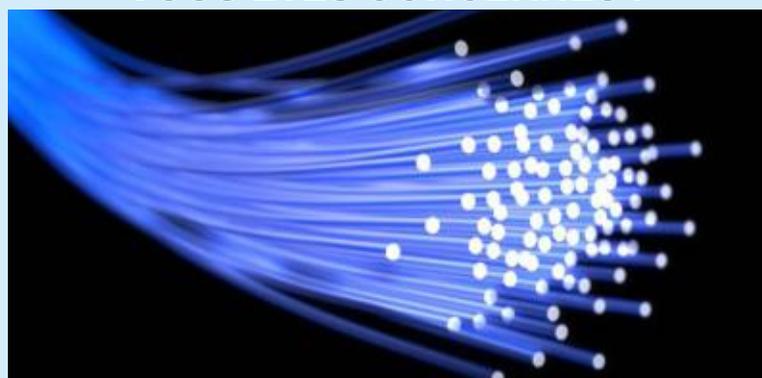
Suite aux deux randonnées réalisées avec l'école primaire de Saint-Alby en juin et septembre 2018, les enseignantes souhaitent poursuivre les échanges et travailler sur d'autres projets avec le Conseil des Sages. Les thèmes retenus pour 2019 sont : Projets « Autour du jardin », « La peinture » avec la réalisation d'une fresque et le soutien scolaire pour les enfants allophones.

Le Conseil des Sages a également porté, pour la deuxième année consécutive, l'organisation de l'action « les bonheurs du jardin » au côté de l'exposition « Matière à rêver... au fil du bois » le 13 octobre dernier pendant « les Petits Bonheurs d'Automne » où plantes, fleurs, graines et aromates ont pu être échangés ou donnés.



## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

**SI VOUS AVEZ INTERNET  
VOUS ÊTES CONCERNÉS !**



La fibre, qui permet un débit ultra rapide, est en cours de déploiement dans la commune. Certaines zones sont déjà en partie équipées, les travaux d'installation devant être terminés fin 2020.

Pour savoir si à l'heure actuelle vous êtes éligibles au raccordement à la fibre de votre habitation vous devez prendre contact avec votre fournisseur d'accès.

**vos démarches  
à portée de clic !**



**ants.gouv.fr**

MES DÉMARCHES  
à portée de clic !

## CASIER JUDICIAIRE

Les modalités de demande de délivrance d'un extrait d'un Casier judiciaire sont désormais entièrement réalisables en ligne. Il est donc possible de demander par Internet son « bulletin n°3 » indispensable pour un certain nombre de démarches administratives et réclamé par certains employeurs. Les demandeurs peuvent, au choix, recevoir leur extrait de Casier judiciaire par mail ou par courrier. Pour les personnes qui auraient des difficultés avec Internet ou qui n'auraient pas d'adresse mail la demande peut toujours être faite par courrier postal en écrivant au Casier judiciaire national - 44317 NANTES cedex 3.

**Adresse du site de demande de délivrance : [Casier-judiciaire.justice.gouv.fr](http://Casier-judiciaire.justice.gouv.fr)**

**Adresse du site de vérification d'un bulletin n°3 reçu : [Casier-judiciaire.justice.gouv.fr/verif](http://Casier-judiciaire.justice.gouv.fr/verif)**

## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

- Qui ?** Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée. «défense et citoyenneté». L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
- Comment ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

### • PAR INTERNET

- 1-Créez votre compte sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)
- Vérifier ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune
- 2-Munissez-vous des documents numérisés suivants : **pièce d'identité et livret de famille.**
- 3-Allez dans la rubrique «**catalogue des services**», cliquez sur «**les démarches**», puis, dans la zone «**recherche**» tapez «**recensement citoyen en ligne**».
- 4-Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

### • A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

**Renseignement et contact :  
CSN Toulouse : 05 62 57 38 68**

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

### CE QUI CHANGE EN 2019

Le principal changement est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre.

- A titre transitoire, **entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020**, les demandes d'inscription sur les listes électorales seront déposées, au plus tard, le **dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin** (pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au 31 mars 2019).
- A compter du **2 janvier 2020**, les demandes d'inscription pourront être déposées, au plus tard, le **sixième vendredi précédant le scrutin, soit 37 jours.**
- De plus, la réforme a généralisé partout en France le téléservice, permettant de s'inscrire sur les listes électorales en ligne sur **[demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)**. Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire par courrier ou en se rendant directement dans sa mairie.



Les électeurs pourront dorénavant vérifier sur [service-public.fr](http://service-public.fr), à partir de février 2019, s'ils sont bien inscrits sur les listes électorales et connaître leur bureau de vote.

## JOURNÉE CITOYENNE

Une journée citoyenne pour l'embellissement des points remarquables du patrimoine public (lavoirs, Puits SIRVEN...) et du bien commun (ruisseaux, chemins...) est envisagée pour le premier semestre 2019. La population sera avertie du jour de cette action par voie d'affiche dans les commerces, les écoles, les panneaux municipaux... Alors si vous avez la... fibre citoyenne et le désir d'améliorer notre cadre de vie n'hésitez pas à participer !



## AU MOIS DE MAI À VÉLO TESTEZ L'ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc prête gratuitement aux habitants quatre vélos et un VTT à assistance électrique. L'objectif est d'éviter certains déplacements en voiture et d'essayer la mobilité électrique. Le prêt dure une semaine (du lundi après-midi au lundi matin), pendant la période du 29 avril au 27 mai 2019.

Les gens intéressés devront se présenter en mairie pour effectuer la réservation et compléter un dossier à partir du 1er avril 2019 uniquement.

**Le prêt est gratuit**, mais il est demandé les pièces suivantes aux emprunteurs :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Une assurance de responsabilité civile
- Un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public de 1 000 euros (non encaissé)
- La signature de la convention de prêt



## BIBLIOTHEQUE DE FONTALBA

Rendez-vous à la bibliothèque rénovée au 1er étage de la salle polyvalente de Fontalba, de 15 à 18 heures les :

jeudi 10 JANVIER	jeudi 7 MARS	jeudi 2 MAI
jeudi 24 JANVIER	mercredi 20 MARS	mercredi 15 MAI

jeudi 7 FEVRIER	jeudi 4 AVRIL	jeudi 6 JUIN
mercredi 20 FEVRIER	mercredi 17 AVRIL	mercredi 19 JUIN

Tous nouveaux lecteurs, toutes nouvelles lectrices, adultes ou enfants, seront les bienvenus (ues) pour un prêt gratuit.



## ASSOCIATION SPIRALE

L'association « SPIRALE », fidèle à son désir de faire partager certains aspects de la culture traditionnelle chinoise, propose plusieurs conférences ouvertes à la population.

Au programme prochainement :

Samedi 9 février : « Le nouvel an chinois : année du cochon » - Conférence animée par Yolaine ESCANDE – CALMON – 16h30- entrée libre

Samedi 30 mars : « Au cœur des montagnes et des eaux : la vie des lettrés chinois du 17ème au 20ème siècle » - Retour sur l'exposition des Trésors du musée d'Art de PEKIN à GAILLAC - Conférence animée par Yolaine ESCANDE- CALMON – 16h30 – 5€

## PETITES ANNONCES

La mairie d'AIGUEFONDE donne deux bureaux d'écoliers, un métier à tisser, sortie des caves. Si vous êtes intéressés merci de contacter le secrétariat de Mairie au 05 63 61 22 59.



## MISSION SERVICE CIVIQUE

La commune d'Aiguefonde recherche un jeune entre 18 et 25 ans en service civique suite au départ d'Amélie qui vient de terminer son contrat.

Intitulé de la mission : accompagnement et développement des conseils participatifs vers la vie citoyenne, sociale et culturelle de la commune.

Objectif de la mission : Mobilisation et accompagnement des conseils participatifs : « Conseil des sages » et « Conseil jeunes » dans la réflexion, le montage et la mise en place de projets sur la commune d'Aiguefonde dans le but de permettre aux habitants d'être acteurs dans la vie de leur commune et de favoriser le lien social intergénérationnel.

Activités menées par le volontaire:

En relation avec les conseils participatifs : « le Conseil Jeunes » et le « Conseil des sages » le volontaire a pour mission de mobiliser les deux instances :

- organiser des réunions de travail : Convoquer les Conseils pour des réunions de commissions (courrier, mail, SMS)
- participer aux réunions « MJC, écoles... » pour connaître les partenaires et les actions menées sur le territoire.
- aller à la rencontre des partenaires de la commune (associations sportives, écoles, crèche, MJC...) pour faire connaître l'action des conseils participatifs et les associer aux projets.
- informer et mobiliser les membres des conseils sur les projets en cours (rencontres, comptes-rendus de commissions, envoi de mails, téléphone...)
- recenser et inventorier des initiatives et projets (collectifs ou individuels) puis proposer des pistes d'action.
- participer à la mise en place des projets et suivre les actions en contactant les personnes et les partenaires, en mobilisant les moyens matériels (réservation de salles, installation de matériel, préparation de supports ou documents)
- aider à faire connaître les Conseils participatifs via les médias existants ou à créer (Radio, newsletter, page Facebook, site web, ...)

Pour tout renseignement contacter Mme Akila OUZIOUI à la mairie : 05 63 61 22 59

## MOTS CROISÉS SPÉCIAL AIGUEFONDE

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O
1															
2															
3															
4															
5															
6															
7															
8															
9															
10															
11															
12															
13															
14															
15															

### HORIZONTAL

1 - Au bas du chemin d'AUPILLAC, ils ont le label SNCF.  
 2-Possessif féminin - groggy, telle une boxeuse. 3 - Hameau (2 mots) d'AIGUEFONDE - oint. 4 - Oiseau bavard- roulée - indéfini.  
 5- Qualité du gardien de but - lancer - pause. 6 - Supérieur au roi - nouveau ou nouvel au premier janvier. 7- Faire sortir - allongé et patraque. 8 - Ancien châtelain aiguefondais - obtienne. 9- Plus d'un qui broute au LARDICOU - issues... de sortie - Coordonne.  
 10 - De plaisir ou pleuvoir - à l'ARC, ils sont rentrés depuis lurette - issu. 11- Accord slave - adjectif interrogatif. 12- Héros politique de 14-18, mis à l'honneur à la Mairie - cerf rare en Montagne Noire. 13 - Mi-juin - interjection - sigle anglais pour diode - Général sudiste. 14 - Ferme d'AIGUEFONDE - points cardinaux opposés - initiales pour voie importante. 15- Située - lieu-dit aiguefondais.

### VERTICAL

A - 14 sept. pour celle de la place rénovée - personnel (masculin)  
 - B - Elle siège à New-York (init.) - 1ère page du Cascanhol -rivière poitevine - C - Moitié d'écho - à ne pas fréquenter s'il est triste - ivres (familier) - D - Tombé - filet d'eau E- Voyelles - hameau de la commune (2 mots) - F - Dans Millau - dieu du foyer - affluent de la rive gauche du Rhône - G - Six romain - article inversé - sœur d'Osiris - caches - H- Lie - évitons d'y tomber dessus - négation - I - Petit cube inversé - fin de participe - plus près d'Aiguefonde que de sa propre commune - J - D'après - en Bresse - rayon - K - Perds de sa fraîcheur - céréale pour veau d'ici à gros épi - L - Prénom de Yachine - maintien en son état - M - Louis-Philippe fut le dernier français en date - voies - suivi parfois d'approuvé - N - Suivi de « Les-Moulineaux » - présente sur la commune il y a des millions d'années - Général U.S. - O - Hameau en contre-bas d'Aiguefonde - coutumes.

### SOLUTION DES MOTS CROISÉS

**HORIZONTAL** : 1. TRANSCONTENURS-2. SA-SONNEE-3. LES VIGNALS-BENI-4. PIE-EUE-ON-5. VISTA-JET-TREVE-6. AS-AN-7. EVACUER-ALTE-8. ESPERANDIEU-ALT-9. OVIN-SEI-OR-10. PLU-FOINS NE-11. DA-QUEL-12. CLEMENCEAU-ELAN-13. UI-HE-LED-LEE-14. LAURION-EO-RN-15. SISE-LE-FOURCHAT-  
**VERTICAL** : A. TEL-VALEO-ACULS-B. EPIS-SVP-LIAI-C. ASSIS-EPILEE-US-D. NAVET-VENU-MURE-E. AMER-DE-F. CAGE-CASCANHOL-G. JAUNE-CENE-H. NUAGE-EDIFIE-I. TARI-ALLO-J. ESSE-EPIQUE-K. NO-UT-AU-NU-DER-L. EN-BERAL-OSEE-OC-M. UNE-IA-LLL-N. RENOVATION-AERA-O. SEINE-ETRENNENT.

## TRAVAUX



Démolition d'une cloison au BERCAIL



Goudronnage au Vacant



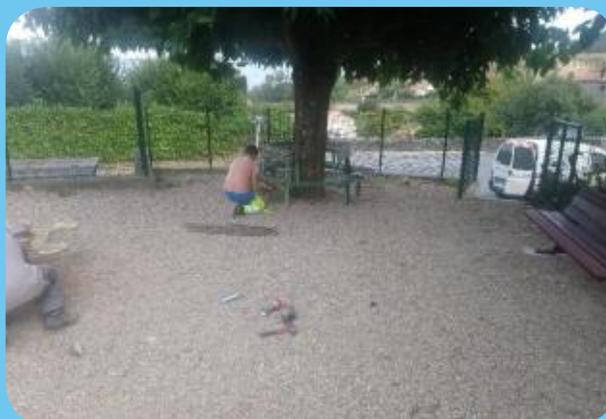
Travaux à la bibliothèque



Travaux d'accessibilité à l'école de St Albay



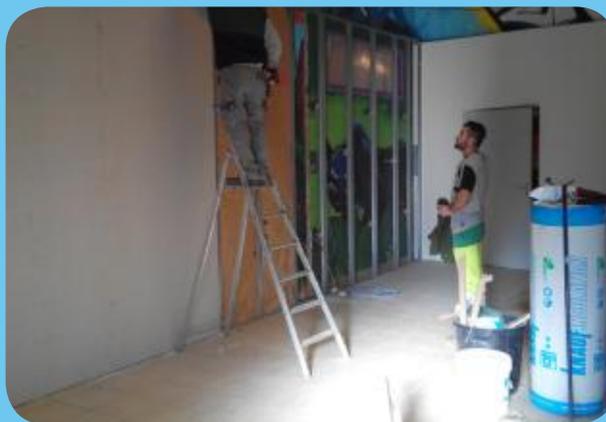
Elagage au cimetière de Saint-Pierre



Entretien de l'aire de jeux d'Aiguefonde



Travaux d'entretien toiture St Pierre



Travaux d'isolation et habillage des murs au BERCAIL

## SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2018 : RAPPORT SUCCINCT

### Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

**Décision** d'accepter du groupe MAIF assureur de la commune, l'indemnité d'assurance de 2 149.10 € en dédommagement du sinistre relatif à un barnum endommagé le 07/04/2018 salle polyvalente de lors de la manifestation «Fontalba sur Sable».

**Décision** de signer avec la Caisse Régionale Crédit Mutuel Midi Atlantique dont le siège est situé 10 rue de la Tuilerie - 31130 Balma, deux contrats de prêt dont les montants s'élèvent respectivement à 100 000 € pour le budget de l'eau et à 35 000 € pour le budget assainissement sur 20 ans aux conditions suivantes : taux fixe de 1.57 %, périodicité trimestrielle, en capital constant, auxquels s'ajoutent des frais de dossier de 135 €.

**Décision** de renouveler auprès du Collège Jean-Louis Etienne - 81200 Mazamet, la fourniture des repas de midi pour le restaurant scolaire municipal ouvert aux enfants des écoles maternelle et primaire de la commune, au prix de 3,55 € par repas et de signer la convention tripartite correspondante, à intervenir entre la commune, le Collège et le Conseil Départemental, pour une période de deux ans à compter du 3 septembre 2018

### Renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse 2019-2022 - Engagement de principe

Présenté par Madame OUZIOUI, Adjointe au Maire, déléguée à l'Enfance-Jeunesse

Le contrat Enfance-Jeunesse co-signé avec la CAF du Tarn arrive à échéance le 31 décembre 2018.

Afin de maintenir l'engagement financier de la Commune en faveur de la petite enfance et de la jeunesse, il est nécessaire de le renouveler.

Dans cette perspective, il est proposé de :

- Solliciter auprès de la CAF le renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse pour une durée de 4 ans (2019-2022),
- Maintenir les services existants pendant la durée du contrat,
- Accompagner les actions nouvelles retenues au vu des critères d'éligibilité fixés dans le cadre du Contrat Enfance-Jeunesse.

Une réflexion partenariale a été engagée au niveau local pour établir un diagnostic territorial et élaborer de manière concertée un projet éducatif de territoire qui réponde aux besoins des enfants et des jeunes, aux attentes des familles dans le contexte socio-économique actuel.

Au vu des éléments exposés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse 2019-2022 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

### Décision modificative n° 1-2018 Budget principal

Monsieur le Maire expose que le Budget Primitif 2018, nécessite des modifications afin de prendre en compte :

- Les ajustements dans l'exécution des dépenses et recettes de l'exercice en cours, sachant que le résultat reporté de fonctionnement (R002) sur le Budget Primitif 2018 permet d'équilibrer cette décision modificative n° 1.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la décision modificative n° 1 de la Commune, pour l'exercice 2018,

### Attribution de subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la subvention exceptionnelle suivante :

DESIGNATION	MONTANT ACCORDE
Sté Avicole de Mazamet (Organisation du championnat de France de pigeons à Mazamet)	100,00 €

### Aide à la rénovation des façades - Attribution de subvention

Le Conseil Municipal décide d'accorder l'aide aux «rénovations de façades» pour un montant de 817 € comme indiqué ci-dessus.

NOM, Prénom, Adresse	TRAVAUX	SUBVENTION
RICHARD Martial - 4 route de Mazamet Calmon - Aiguesfonde	9 222 €	817 €

### Attribution d'aides à la destruction nids de frelons asiatiques

Vu la délibération du conseil municipal en date du 4 octobre 2012 instituant une aide financière pour la destruction de nids de frelons asiatiques,

Le Conseil Municipal décide d'accorder les aides financières pour la destruction de nids de frelons asiatiques suivantes :

NOM Prénom - Adresse	SUBVENTIONS
M. KUREK Frédéric - 4b route de St Pierre de Fronze - Lacaalm	40 €
M. SCHILTZ Bernard - 10 rue des Campanule - Fontalba	40 €

### Administration - RGPD - Mise à disposition du délégué à la protection des données - Convention

Le règlement UE 2016/679 dit « règlement général sur la protection des données (RGPD) » et la directive UE 2016/680 du 27 avril 2016 ont fixé le nouveau cadre européen applicable à la protection des données à caractère personnel.

Cette réglementation, applicable à compter du 25 mai 2018, impose aux collectivités territoriales la désignation d'un délégué à la protection des données, successeur du correspondant informatique et libertés (CIL).

Le délégué à la protection des données de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet a été désigné par arrêté du 17 mai 2018.

Conformément au règlement général sur la protection des données, le délégué à la protection des données a pour principales missions :

- d'informer et de conseiller l'autorité territoriale de la collectivité ou les entreprises prestataires de la collectivité, ainsi que les agents de la collectivité ;
- de diffuser une culture Informatique & Libertés au sein de la collectivité ;
- de contrôler le respect du règlement et du droit national en matière de protection des données, via la réalisation d'audits en particulier ;
- de conseiller la collectivité sur la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données et d'en vérifier l'exécution ;
- de coopérer avec la CNIL et d'être le point de contact de celle-ci.

Le délégué à la protection des données peut être mutualisé au bénéfice des communes et établissements publics locaux du périmètre de la Communauté d'agglomération, dans des conditions précisées par convention. Le montant de cette mise à disposition est évalué, pour 2018, à un coût horaire de 75 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la convention-type, annexée à la présente délibération, proposée aux communes et établissements publics locaux souhaitant bénéficier de la mise à disposition du délégué à la protection des données de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, pour un coût horaire de 75 € ;

- Autorise le Maire à signer la convention de mutualisation du délégué à la protection des données avec les communes et les établissements publics locaux, sur base de la convention-type et, le cas échéant, à réactualiser chaque année le coût horaire.

### Administration - RGPD- groupement de commandes pour la passation d'un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des prestations d'accompagnement à la mise en conformité au RGPD - Approbation de la convention

Le nouveau règlement général de l'Union Européenne 2016/679 sur la protection des données (RGPD) impose aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics de nouvelles contraintes, comme la désignation (ou la mutualisation) d'un Délégué à la Protection des Données à caractère personnel qui sera le point de contact de l'autorité de contrôle (CNIL), la tenue d'un registre des traitements des données personnelles ou sensibles, le recueil du consentement des personnes concernées et la conservation de la preuve, mais aussi l'obligation de répondre à l'exercice des droits des personnes concernées dans un délai restreint (30 jours), sous peine de sanctions financières et pénales.

Afin de bien prendre en compte dès le départ l'ensemble des répercussions de ce règlement sur les relations avec les administrés, ou avec les agents, un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des prestations d'accompagnement à la mise en conformité au RGPD doit être lancé auprès de sociétés de conseils spécialisées dans le domaine de la sécurité des collectivités territoriales.

À ce titre, et afin d'harmoniser la gestion des contrats et de réaliser des économies d'échelle, il est convenu de regrouper les besoins et de former un groupement de commandes entre la Ville de Castres, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, le Centre communal d'action sociale de la Ville de Castres, la Castraise de l'Eau, l'Établissement Public Foncier du Tarn, la Ville de Labruguière, la Commune de Valdurenque, la Commune de Noailhac, la Commune de Saint-Amans-Soult, la Commune de Caucalières, la Commune d'Aiguefonde, la Commune du Pont de l'Arn, la Commune de Navès, la Ville de Mazamet, la Ville d'Aussillon, la Régie Espace Apollo Michel Bourguignon, le Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arnette et du Thoré (S.I.V.A.T), conformément aux dispositions de l'article 28 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Le groupement de commandes ainsi constitué par la convention ad hoc et dont la Ville de Castres sera le coordonnateur, assurera la passation de ce marché selon une procédure adaptée, qui permettra, au terme de celle-ci, à chacun des membres du groupement, de passer un marché avec le même prestataire.

La convention constitutive de ce groupement de commandes prévoit que :

- le coordonnateur sera chargé du déroulement de la procédure de désignation des titulaires des marchés,
- le coordonnateur sera chargé de notifier les marchés, après signature de chaque membre du groupement,
- chaque membre du groupement pour ce qui le concerne, s'assurera de la bonne exécution de son marché.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve la convention de groupement de commandes entre la Ville de Castres, la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet, le Centre communal d'action sociale de la Ville de Castres, la Castraise de l'Eau, l'Établissement Public Foncier du Tarn, la Ville de Labruguière, la Commune de Valdurenque, la Commune de Noailhac, la Commune de Saint-Amans-Soult, la Commune de Caucalières, la Commune d'Aiguefonde, la Commune du Pont de l'Arn, la Commune de Navès, la Ville de Mazamet, la Ville d'Aussillon, la Régie Espace Apollo Michel Bourguignon, le Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arnette et du Thoré (S.I.V.A.T) pour la passation d'un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour des prestations d'accompagnement à la mise en conformité au RGPD,

### Création d'un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences (PEC)

Le dispositif du parcours emploi compétences a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

La mise en œuvre du parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Ce dispositif, qui concerne, notamment, les collectivités territoriales et leurs établissements, prévoit l'attribution d'une aide de l'Etat à hauteur de 50 % pour le Tarn.

Les personnes sont recrutées dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. Ce contrat bénéficie des exonérations de charges appliquées aux contrats d'accompagnement dans l'emploi.

La durée hebdomadaire afférente à l'emploi est de 20 heures par semaine, la durée du contrat est de 12 mois et la rémunération doit être au minimum égale au SMIC.

Le conseil municipal décide de créer un poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :

- Contenu du poste : Polyvalence en restauration collective scolaire
- Durée du contrat : 12 mois (à partir de sept 2018)
- Durée hebdomadaire de travail : 20 heures
- Rémunération : SMIC

### Avenant à la convention d'adhésion au service de Médecine de Prévention et de santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn avec effet au 01.07.2018

Le Maire indique que le conseil d'administration du Centre de Gestion a décidé de refondre les prestations de son service de prévention des risques professionnels à compter du 1er juillet 2018, afin d'accompagner au mieux les employeurs territoriaux sur les questions d'hygiène, de sécurité et de prévention des risques.

Il est rappelé que l'adhésion au service de médecine préventive et de santé au travail (S.M.P) emporte l'accès aux prestations du Service prévention du Centre de Gestion. Or, afin d'intégrer les nouvelles modalités d'actions et de tarification de ce service, le Centre de Gestion propose la signature d'un avenant à la convention qui nous lie à lui pour l'adhésion au S.M.P, à effet au 01.07.2018. Cet avenant a pour but d'introduire dans la convention d'adhésion au S.M.P :

- la mise en place de nouvelles prestations de réalisation ou de mise à jour « clé en main » du document unique d'évaluation des risques professionnels,
- la mise en place d'une prestation d'accompagnement à la réalisation du document unique gratuite pour les collectivités adhérentes au service de médecine préventive,
- un tarif préférentiel d'intervention du Service prévention pour les collectivités adhérentes au S.M.P : 400 €/jour (au lieu de 500 €/jour pour les non adhérents),
- les autres termes de la convention sont sans changement.

Le Maire propose en conséquence d'autoriser la conclusion du dit avenant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'adhésion au service de médecine de Prévention et de santé au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn, cet avenant ayant pour effet à compter du 1er juillet 2018 de mettre à jour les prestations du Service prévention auxquelles la qualité d'adhérent au service de médecin ouvre droit.

### Extension école maternelle de Fontalba et travaux de réhabilitation thermique et acoustique des locaux existants - Demande subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Communauté de Castres Mazamet. Réajustement du plan de financement

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que par délibérations prises lors du conseil du 12 décembre 2017, les demandes de subventions relatives à l'école maternelle de Fontalba (extension et réhabilitation des bâtiments existants) ont été approuvées et diffusées auprès des cofinanceurs.

Ces délibérations s'appuyaient sur un avant-projet prévisionnel initialement divisé en deux opérations : extension de l'école d'une part et réhabilitation des locaux existants d'autre part.

Nous connaissons aujourd'hui l'Avant-Projet Définitif (APD) qui porte le montant HT à 688 800 €.

Dans le même temps les services de l'Etat nous demandent de regrouper ces deux opérations en une seule,

Il convient donc de délibérer en ce sens,

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet prévisionnel d'extension de l'école maternelle de Fontalba et réhabilitation thermique et acoustique des locaux existant.

L'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évaluée à 688 800 € HT

Maître d'ouvrage : commune d'Aiguefonde

**Montant total éligible de l'opération : 688 800.00 €**

Subventions sollicitées

ETAT	: 241 080.00 € (35% au titre du DETR)
Conseil Départemental	: 241 080.00 € (35% au titre du FDT-Atouts Tarn)
CACM	: 40 000.00 € ( 5.81%)
Autofinancement	
Communal	: 166 640.00 € (24.19 %)

Le Conseil municipal, entendu cet exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet tel que présenté ainsi que le réajustement du plan de financement correspondant.
- Dit que les crédits correspondants sont portés au budget.
- Décide de solliciter auprès de l'Etat (au titre du DETR), du Conseil Départemental (au titre du FDT-Atouts Tarn), de la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet, une subvention la plus élevée possible pour la réalisation de cette opération globalisée.

## SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2018 : RAPPORT SUCCINCT

### Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

**Décision** d'attribuer le marché de réfection de voirie de l'impasse des Lilas à Fontalba, à l'entreprise TPMN située 24 rue de l'Artisanat, 81200 AUSAILLON, pour un montant HT de 23 873,00 € soit 28 647.60 € TTC.

**Décision** de confier à la SAS APAVE SUDEUROPE représenté par M. Sébastien EUDELIN – APAVE BGC MIDI-PYRENEES, 9 avenue des Pyrénées - 31242 L'UNION, la mission de contrôle technique de construction relative à l'extension et la réhabilitation de l'école maternelle de Fontalba pour un montant HT de 5 050 € soit 6 060 € TTC.

**Décision** de confier à la SAS APAVE SUDEUROPE l'établissement d'attestations réglementaires après travaux relatif à l'extension et la réhabilitation de l'école maternelle de Fontalba pour un montant HT de 950 € soit 1 140 € TTC.

### Exécution du budget 2019 avant son vote- Ouverture de crédits en section d'investissement dans la limite des quarts de crédit ouvert en 2018

Conformément à l'article L.1612-1 du CGCT, Les Budgets Primitifs 2019 n'ayant pas été adoptés avant le 1er janvier 2019, Sur proposition de Monsieur le Maire et afin d'éviter toute rupture dans l'exécution des budgets,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ci-dessous, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets de l'exercice 2018 (Commune, Eau, Assainissement) ;  
-Dit que les crédits correspondants seront portés aux Budgets Primitifs 2019 de la Commune, de l'Eau et de l'Assainissement, lors de leur adoption.

### Attribution d'acomptes sur subventions pour l'année 2019

Dans le cadre de sa volonté politique en faveur de la Petite Enfance et de la Jeunesse, la commune d'Aiguefonde contribue au soutien et au fonctionnement des associations qui œuvrent dans ce domaine sur son territoire.  
En attente du vote du BP 2019, afin de garantir le bon fonctionnement des associations et de leur trésorerie, il est proposé au conseil municipal d'accorder un acompte sur la subvention 2019 à l'association les bambins d'Autan, gestionnaire de la crèche ainsi qu'à la MJC d'Aiguefonde qui met en œuvre l'ALAE dans les deux écoles publiques.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'attribuer les acomptes suivants aux associations susmentionnées, pour un montant total de 22 500 € :

DESIGNATION	MONTANT
MJC d'AIGUEFONDE (ALAE)	7 500 €
Association LES BAMBINS D'AUTAN (crèche)	15 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>22 500 €</b>

### Convention de partenariat pour la réhabilitation du chenil d'Aussillon – Participation des collectivités utilisatrices de la fourrière à l'étude de faisabilité

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les articles L 2212-2 du CGCT et L211-24 du Code rural imposent aux communes, dans le cadre du pouvoir de police du Maire, de disposer d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire communal.

Ce service de fourrière est proposé par le chenil d'Aussillon qui actuellement ne répond plus aux normes en vigueur, tant en ce qui concerne l'accueil des personnes que la détention des animaux. Les collectivités utilisatrices se sont donc mises d'accord pour mandater un bureau d'études afin d'évaluer la faisabilité et le coût d'une réhabilitation des locaux.

Après accord des collectivités concernées, la Commune d'Aussillon a choisi le cabinet Vitam Ingénierie qui a réalisé cette étude de faisabilité et l'a présentée le 4 juillet 2018. Cette étude a été communiquée à toutes les collectivités intéressées.

La Commune d'Aussillon a honoré l'intégralité du montant de l'étude et demande le remboursement de la part qui la concerne à chaque collectivité participante.

Le coût de l'étude est réparti au prorata de la population de chaque commune ou intercommunalité suivant la population DGF de l'année.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de lui donner

délégation pour signer la convention.  
Entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

d'approuver les termes de la convention ci annexée ;  
d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces administratives et comptables qui se rapportent à cette opération.

### Demande de subvention au titre de la dotation de solidarité auprès de l'Etat

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée les inondations qui ont touché la commune les 14 et 15 octobre dernier, ont occasionné de multiples dégradations sur la voirie communale.

Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été déposé auprès des services préfectoraux le 8 novembre 2018.

L'état de catastrophe naturelle ne concerne que le patrimoine bâti et les éléments assurés au titre des dommages aux biens.

D'autre part la dotation de solidarité permet de couvrir les frais des travaux de remise en état des biens non assurables. En l'espèce, la réfection de la voirie communale, la réparation de réseaux d'eau pluviale, de bassins de rétention, ponts et digues.

Monsieur le Maire sollicite des membres de l'assemblée l'autorisation d'établir un dossier de demande de subvention au titre de la dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques.

Un devis pour la remise en état de la voirie, établi le 27/11/2018 s'élève à 33 100.00 € HT.

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire en ses explications et après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver les travaux visant à restaurer à l'identique les ouvrages endommagés à la suite des intempéries pour un montant total de travaux de 33 100.00 € HT

- D'accepter le plan de financement prévisionnel proposé dans la mesure où l'Etat accorderait la subvention demandée, à savoir :  
Montant des travaux : 33 100.00 € HT  
Montant du fonds de solidarité sollicité : 33 100.00 € (100 %)

- De solliciter auprès de l'Etat l'attribution du fond de solidarité le plus élevé possible réparation des dégâts causés par les événements climatiques des 14 et 15 octobre dernier.

- D'autoriser M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre de la dotation de solidarité en faveur des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par des événements climatiques ou géologiques.

### Décision modificative n° 2-2018 Budget principal

Monsieur le Maire expose que le Budget Primitif 2018, nécessite des modifications afin de prendre en compte :

- Les ajustements dans l'exécution des dépenses et recettes de l'exercice en cours.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative correspondante.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve la décision modificative n° 2 de la Commune, pour l'exercice 2018.

### Avance remboursable budget commune - budget eau

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 12 décembre 2017 le conseil municipal a doté les budgets annexes Eau et Assainissement de l'autonomie financière à compter du 1er janvier 2019. Ainsi ces budgets disposent d'un compte au trésor propre (compte 515).

Après avoir fait un point courant décembre avec les services de la DGFIP sur la situation financière de ces budgets, il convient de prévoir une avance de trésorerie du budget communal au budget annexe EAU d'un montant de 140 000 €. Cette avance sera remboursée en 2019 par le service de l'EAU.

Le conseil municipal,  
Vu le CGCT

Entendu le présent exposé, à l'unanimité :

- Décide de verser une avance remboursable du budget communal au budget de l'EAU d'un montant de 140 000 €.

- Dit que les crédits nécessaires sont portés sur la DM2 du budget principal-article 27638.

- Dit que fin 2019 cette avance sera reversée au budget général par le budget de l'EAU.

## Attribution de subventions exceptionnelles

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

DESIGNATION	MONTANT ACCORDE
USEP Fontalba	390 €
USEP Saint-Alby	120 €
MJC : chantier loisirs jeunes (été 900€ et toussaint 200€)	1 100 €
MJC : participation exceptionnelle (été 3 000€ et périscolaire 5 000€)	8 000 €

### Commune/MJC : Avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectif pour 2019

Vu la convention pluriannuelle d'objectif avec la MJC et la FRMJC en date du 14/04/2016 qui expire au 31/12/18,  
Vu la période de renégociation avec la CAF du Tarn et les différents organismes, qui va durer plusieurs mois en 2019,  
Considérant la nécessaire continuité du service,  
Il convient d'établir un avenant n° 1 à la convention afin de la proroger pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :  
- Accepte de proroger jusqu'au 31 décembre 2019, la convention pluriannuelle d'objectif entre la commune d'Aiguefonde, l'association MJC d'Aiguefonde et la FRMJC,  
- Accepte l'avenant n° 1 et la participation aux frais correspondants et donne pouvoir à M. le Maire pour le signer,  
- Dit que les dépenses découlant de l'application de la convention sont portées au budget de la commune en section de fonctionnement.

### Commune/FRMJC : Avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'animation et d'accompagnement pour 2019

La convention pluri annuelle d'animation et d'accompagnement a pour objet de préciser le cadre du soutien financier apporté par la commune d'Aiguefonde à la FRMJC Midi-Pyrénées dans le cadre de la convention d'objectifs présentée lors de cette même séance.

Dans l'attente de la renégociation avec la CAF du Tarn des actions et des financements liés à la Politique « Enfance-Jeunesse », il convient de la proroger par avenant n° 2 pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :  
- Accepte de proroger jusqu'au 31 décembre 2019, la convention pluriannuelle d'animation et d'accompagnement entre la commune d'Aiguefonde et la FRMJC,  
- Accepte l'avenant n° 2 et la participation aux frais correspondants et donne pouvoir à M. le Maire pour le signer,  
- Dit que les dépenses découlant de l'application de la convention sont portées au budget de la commune en section de fonctionnement.

### Commune/Crèche : avenant n°1 à la convention pluriannuelle d'objectif

Vu la convention pluriannuelle d'objectif du 28/12/2016 entre la commune d'Aiguefonde et l'association « Les Bambins d'Autan », qui se termine au 31/12/2018.

Dans l'attente de la renégociation avec la CAF du Tarn des actions et des financements liés à la Politique « Enfance-Jeunesse », il convient de la proroger par avenant n°1 pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:  
- Accepte de proroger jusqu'au 31 décembre 2019, la convention pluriannuelle d'objectif entre la commune d'Aiguefonde et l'association « Les Bambins d'Autan » du 28/12/2016,  
- Accepte l'avenant n° 1 et la participation aux frais correspondants et donne pouvoir à M. le Maire pour le signer,  
- Dit que les dépenses découlant de l'application de la convention sont portées au budget de la commune en section de fonctionnement.

### Commune/Crèche : renouvellement convention de mise à disposition de local & matériel

Monsieur le Maire fait lecture du renouvellement de convention relatif à la mise à disposition de l'association Les Bambins d'Autan d'un bâtiment à usage de crèche. Cette convention précise dans quelles conditions est faite la mise à disposition et définit les obligations de chacune des parties.

La mise à disposition est consentie à titre gratuit, et comprend un bâtiment de 220m<sup>2</sup> et ses abords situés au 19A rue des Clématites à Fontalba, ainsi que du matériel et du mobilier.

Il est proposé aux membres du conseil d'approuver cette convention de mise à disposition pour une année à compter du 1er janvier 2019 et renouvelable jusqu'au 31 décembre 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Approuve la convention de mise à disposition d'un bâtiment à usage de crèche situé 19A rue des Clématites à Fontalba, à l'association « Les Bambins d'Autan »
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

### Instruction des autorisations et actes d'urbanisme- approbation de l'avenant n°4 reconduction de la convention pour un an

- Vu la Convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol en date du 03/07/2015 entre la ville de Mazamet, la Communauté d'Agglomération de Castres- Mazamet et la commune d'Aiguefonde,  
- Considérant qu'en application de l'article 12 de ladite convention, celle-ci est reconductible de façon expresse, il convient de reconduire cette convention pour une période de un an.

Après que Monsieur le Maire ait donné lecture de l'avenant n° 4 ci-annexé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve les termes de l'avenant n° 4 à la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation du sol en date du 3/07/2015 entre la ville de Mazamet, la Communauté d'Agglomération de Castres- Mazamet et la commune d'Aiguefonde.

Cette convention prendra effet le 1er janvier 2019 pour une durée de 12 mois reconductible de façon expresse.

Autorise M. le Maire à signer la convention ainsi que toutes les pièces qui se rapporteront à l'exécution de ladite convention.

### Immeuble cadastrée C152 - 5 rue des Tisserands, propriété du CCAS - Décision de déclassement après constat de fait, de la désaffectation du domaine public d'un immeuble inoccupé et avis sur la cession de l'immeuble

Le Centre Communal d'Action Sociale est propriétaire de l'immeuble sis 5 rue des Tisserands à Aiguefonde, d'une contenance de 185 m<sup>2</sup>.

La Maison des Jeunes et de la Culture d'Aiguefonde qui occupait cet immeuble a été transférée. De plus, le bâtiment ne répond plus aux besoins des services, ni aux normes d'accessibilité et de sécurité.

Conformément :

- Au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et notamment en ses articles L2141-1 et suivants, «Un bien d'une personne publique mentionnée à l'article L. 1 (Le présent code s'applique aux biens et aux droits, à caractère mobilier ou immobilier, appartenant à l'Etat, aux collectivités territoriales et à leurs groupements, ainsi qu'aux établissements publics.), qui n'est plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public, ne fait plus partie du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement»,

- Au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment en son article L2241-5 «Les délibérations par lesquelles les commissions administratives chargées de la gestion des établissements publics communaux changent en totalité ou en partie l'affectation des locaux ou objets immobiliers ou mobiliers appartenant à ces établissements, dans l'intérêt d'un service public ou privé quelconque, ou mettent ces locaux et objets à la disposition, soit d'un autre établissement public ou privé, soit d'un particulier, ne sont exécutoires qu'après accord du Conseil Municipal»,

Considérant la proposition d'acquisition de M. et Mme BERGES Jean-Bernard domiciliés, 10 rue Borrez à 81100 CASTRES, moyennant le prix de vingt mille euros (20 000,00 €), il convient que le conseil d'administration du CCAS obtienne l'autorisation préalable du conseil municipal pour tout changement d'affectation des biens du CCAS et en particulier pour aliéner l'immeuble cadastré section C n° 152, sis 5 rue des Tisserand à Aiguefonde.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (16 voix POUR) :

**Article 1er** – approuve la désaffectation du domaine public et le déclassement de l'immeuble inoccupé en état d'abandon, sis à AIGUEFONDE, 5 rue des Tisserands et cadastré C 152 (185 m<sup>2</sup>).

**Article 2** – autorise le CCAS à procéder à la cession de l'immeuble sis à AIGUEFONDE, 5 rue des Tisserands et cadastré C° 152 (185 m<sup>2</sup>), au profit de M. et Mme BERGES Jean-Bernard, moyennant le prix de vingt mille euros (20 000 €).

**Article 3** – autorise Monsieur Vincent GAREL, Maire, à signer tous actes administratifs ou notariés et documents relatifs à l'exécution de la présente.

**L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES-RENDUS  
DES CONSEILS MUNICIPAUX  
EST CONSULTABLE EN MAIRIE.**



## VENDREDI 15 FÉVRIER

### FÊTE DU JEU MJC

20h - Salle de FONTALBA

## VENDREDI 22 FÉVRIER

### LOTO ÉCOLE DE SAINT-ALBY

Salle de FONTALBA

## VENDREDI 15 MARS

### CARNAVAL - 50 ANS MJC

19h - Salle de FONTALBA

## SAMEDI 16 MARS

### LES MJC VOUS BALADENT

« UNE BELLE AVENTURE À BOISSEZON »

## SAMEDI 13 AVRIL

### REPAS DES AÎNÉS

12h - salle de FONTALBA

Animé par « Los Aucèls »

## SAMEDI 20 AVRIL

### CHASSE AUX ŒUFS MJC

à partir de 11h - Pré de La Garrigue

## SAMEDI 4 MAI ET DIMANCHE 5 MAI

### CHAMPIONNAT DU TARN

organisé par l'ABSA - Boulodrome de Saint-ALBY

## DIMANCHE 19 MAI

### « LO CAMIN DE LA CEBA »

De MAZAMET à LABASTIDE- ESPARBAÏRENQUE

**Festival AUTAN de BLUES  
avec SWEET SPICES  
samedi 2 février - 18h30  
CALMON - Gratuit**



**« Le nouvel an chinois : année du cochon »  
Samedi 9 février  
animée par Yolaine ESCANDE  
CALMON - 16h30 - entrée libre**

**JAZZ avec Les JAZZITES  
Samedi 23 février  
21 h - CALMON - 5€**



**« La cuisine de MARGUERITE »  
dans le cadre de « La route des baladins »  
Samedi 16 mars  
20h30 - CALMON - entrée 5€**

**BAL GASCON  
avec « TSHAKABASS »  
Samedi 23 mars  
21h - CALMON - entrée 8€**



**Conférence animée  
par Yolaine ESCANDE  
Samedi 30 mars  
CALMON - 16h30 - 5€**

**« Music ô Château »  
Vendredi 24 ou Samedi 25 mai  
20h30 - Château d'AIGUEFONDE  
Programmation à venir  
Participation libre**



**Théâtre : « Le journal d'un corps »  
d'après le roman de Daniel PENNAC  
par Jean-Marie COMBELLES  
Vendredi 14 juin  
CALMON - 21h - 5€**

